

BULLETIN MUNICIPAL



l'un des Premiers moments de convivialité offert par la municipalité au début des années 50.

Après les années COVID, nous avons le plaisir de renouer avec la tradition :

Détail et bulletin d'inscription page 7

n° 63 / DECEMBRE 2022

Le Cloître St Thégonnec

Mot du Maire

« Le soir, je m'embarquais sur l'étang... Là, se réunissaient les hirondelles prêtes à quitter nos climats... Elles se jouaient sur l'eau au tomber du soleil, poursuivaient les insectes, s'élançaient ensemble dans les airs, comme pour éprouver leurs ailes, se rabattaient à la surface du lac, puis se venaient suspendre aux roseaux que leur poids courbaient à peine... » CHATEAUBRIAND.

Comme Chateaubriand, ce grand écrivain, prenons le temps de contempler la nature, les oiseaux et formulons l'espoir de pouvoir, dans les temps à venir, voir encore les hirondelles (et les autres) pendant longtemps. Actuellement, il semble qu'elles soient en nombre satisfaisant, il y a peu, j'en dénombrerais une trentaine sur un câble électrique qui leur faisait un perchoir et une base d'où elles s'élançaient dans l'espace.

Les reverrons nous au printemps prochain ? Elles ont un si long voyage à effectuer, et tant de dangers à affronter. Le changement climatique peut leur être préjudiciable : trouveront-elles les insectes dont elles se nourrissent, peut-être trop tôt éclos...

Fort heureusement, des mesures sont mises en place pour assurer leur sauvegarde. Ainsi il est formellement interdit de détruire leurs nids mêmes ceux de l'année passée : la non observance de cette injonction est passible de fortes amendes voire de peines de prison.

De nombreuses espèces animales sont en déclin parfois même en voie de disparition . L'humain a sa part dans ce déclin, le monde n'a pas su modérer « sa soif de toujours plus ». La sobriété n'a pas été notre préoccupation première. La sobriété qui n'est pas la privation mais une manière de consommer sans excès, sans gaspillage, c'est une attitude respectueuse de l'environnement . Mais le monde continue comme avant, « on ne manquera pas de tout ce que nous pensons inépuisable: carburant, eau, électricité »... Et pourtant un jour, et ce jour est arrivé pour l'électricité qui devient plus rare, les prix vont s'envoler : plus 15 % l'an prochain et ce serait bien pire si l'Etat n'avait pas instauré un bouclier tarifaire. Au delà d'une puissance supérieure à 36 kva les prix pourraient croître parfois de plus de 300 %... Et à ce niveau si nous n'obtenons pas une réponse positive à notre demande de changement de puissance d'un de nos compteurs électriques la commune subira une hausse de plus de 35 000 euros dès 2023 . Ainsi au niveau communal, peut-être impacté par cette dernière hausse, il conviendra d'être vigilant et de prendre un certain nombre de mesures. Il sera judicieux de limiter les temps d'éclairage public, de proscrire l'utilisation de certains appareils énergivores dans les bâtiments communaux... Pour les décorations de fin d'année, ne seront utilisés que des éclairages à LEDS...

Des répercussions dues aux augmentations des prix se trouveront également sur les coûts des prochains chantiers. Malgré cela, les taux communaux de la taxe foncière, (foncier bâti et foncier non bâti) n'ont pas changés. Cependant, on peut constater une évolution à la hausse des sommes à payer. A cela principalement trois raisons : la revalorisation des bases à hauteur de 3,4 % pour tenir compte de l'inflation, la mise en place par Morlaix Communauté d'une taxe communautaire de 3 % sur la valeur locative du foncier bâti, et enfin la modification du taux de la GEMAPI qui passe de 0,357 % à 0,463 %.

Si la lecture de votre avis d'imposition vous paraît « étonnante » n'hésitez pas à passer en mairie, afin de faire part de votre incompréhension.

De mauvais moments à passer pour tous : les collectivités, les entreprises, les particuliers, et essentiellement ceux dont les revenus sont les plus bas car souvent non revalorisés ou parfois de manière insuffisante .

Nous n'en sommes pas encore aux fêtes de fin d'année, cependant, je vous souhaite de passer, malgré tout, de bons moments, l'opulence ne faisant pas toujours la réussite de ces moments là.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous : nous vous donnons rendez-vous **le samedi 14 janvier, dans la Salle polyvalente**, à 11 heures pour la cérémonie dite des vœux de la municipalité.

Vous y êtes tous invités.

Les nouveaux arrivants dans la commune y sont évidemment cordialement conviés, et nous leur souhaitons la bienvenue au Cloître.

J.R.PERON

Nous vous proposons une réunion d'information à la salle polyvalente

Le 26 Janvier 2023 à 20 heures

PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 30 JUIN 2022 A 20 h 00

ORDRE DU JOUR

D27 – PARTICIPATION DE LA COMMUNE A L'ÉDITION 2022 DE MORLAIX ARTS TOUR

Le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux la participation de la commune à l'édition 2022 de Morlaix Arts Tour. (Fresque sur le pignon du musée du Loup)

La participation financière de la commune s'élève à 2 000 euros (soit 50% du coût de l'œuvre)

Avis favorable

D28 – PRIX DE VENTE LOTISSEMENT AR ROCHOU

Le Maire rappelle aux les conseillers Municipaux que le prix fixé au m² des lots du lotissement Ar Rochou est de 22 € Hors Taxes. A cela s'ajoute une TVA sur la marge commune indiqué sur le tableau ci-dessous :

LOT	SURFACE	PRIX H.T.	TVA/ MARGE	PRIX DE VENTE TTC
1	802	17 644.00 €	2 638.58 €	20 282.58 €
2	684	15 048.00 €	2 250.36 €	17 298.36 €
3	717	15 774.00 €	2 358.93 €	18 132.93 €
4	810	17 820.00 €	2 664.90 €	20 484.90 €
5	618	13 596.00 €	2 033.22 €	15 629.22 €
6	620	13 640.00 €	2 039.80 €	15 679.80 €
7	511	11 242.00 €	2 038.89 €	13 280.89 €
8	200	4 400.00 €	814.00 €	5 214.00 €
9	230	5 060.00 €	936.10 €	5 996.10 €
10	773	17 006.00 €	2 543.17 €	19 549.17 €
11	815	17 930.00 €	3 251.85 €	21 181.85 €
12	552	12 144.00 €	2 162.74 €	14 306.74 €
13	723	15 906.00 €	2 776.32 €	18 682.32 €

Adopté à l'unanimité.

D29 – ACQUISITION D'UN COPIEUR POUR L'ÉCOLE COMMUNALE

Le contrat du photocopieur de l'école arrivant à échéance et doit être changé. Deux entreprises sont consultées.

Le Conseil décide de retenir la proposition de la société Votre Bureau de Saint Martin des Champs pour un montant de 2 200 € H.T. soit 2 640.00 TTC, le coût de la mise en place du copieur et de la formation est de 250 euros, le contrat de maintenance inclus un coût copie unitaire de de 0.0045 €.

Adopté à l'unanimité.

D30 – DÉLIBÉRATION RELATIVE AUX MODALITÉS DE PUBLICITÉ DES ACTES PRIS PAR LES COMMUNES DE MOINS DE 3 500 HABITANTS

Proposition du Maire de choisir la modalité suivante de publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel : **Publicité sous forme électronique sur le site Internet de la commune.**

Adopté à l'unanimité.

D11 - RÉPARTITION DU PRODUIT DES AMENDE DE POLICE 2021 - DEMANDE DE SUBVENTION

Cette année, il est proposé de solliciter l'aide du Département du Finistère au titre du programme de travaux routiers estimé à 8 463.40 € H.T soit 10 156.08 TTC.

Adopté à l'unanimité.

D32-PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE MORLAIX COMMUNAUTÉ TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT – AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°1

La procédure de modification a pour objet d'adapter le règlement du PLUi ainsi que ses Orientations d'Aménagement et de Programmation, (OAP) pour tenir compte par exemple des difficultés rencontrées lors de l'instruction des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

D33-DEMANDE DE SUBVENTION RÉGIONALE : « BIEN VIVRE PARTOUT EN BRETAGNE » POUR LA CONSTRUCTION D'UN BAR-RESTAURANT

Projet de construction d'un bar-restaurant situé dans le bourg en face du musée, le projet est estimé à un montant de 590 000 euros HT. Une demande subvention est effectuée auprès de la Région Bretagne dans le cadre du programme « Bien Vivre partout en Bretagne » pour un montant de 81 000 euros.

Le conseil autorise le maire à faire la demande de subvention auprès de la région et de tout organisme pouvant apporter une aide financière au projet

D34- PASSAGE A LA SOLUTION HORIZON INFINITY PROPOSÉE PAR JVS-MAIRISTEM

La société JVS-MAIRISTEM a proposé au SIMIF de remplacer la gamme HORIZON ONLINE par la gamme HORIZON INFINITY qui permet de passer d'un système d'acquisition de licence ou de mise à jour à un abonnement intégrant automatiquement toutes les évolutions réglementaires, technologiques et les futures versions de logiciels. L'éditeur assurera désormais l'assistance et la formation des utilisateurs sur sa nouvelle gamme.

Adopté à l'unanimité.

D35-DÉLIBÉRATION EN VUE DE LA SIGNATURE DE PROMESSES DE CONSTITUTION DE SERVITUDES DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'EXPLOITATION D'UN PARC ÉOLIEN

Dans le cadre de l'étude de faisabilité pour la construction et de l'exploitation d'un parc éolien sur la Commune, la société souhaite signer des promesses de constitution de servitudes sur les **parcelles cadastrées E 298 et E 372** : poste de livraison électrique ; Servitude de passage de câbles, Servitude de survol des pales d'une éolienne ; Servitude d'accès à une éolienne ; la société IEL versera à la Commune une indemnité annuelle de 2000 €

Adopté à l'unanimité.

D36- JEUX DANS LA COUR DE L'ÉCOLE

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de changer/ajouter des jeux dans la cour de l'école. Pour cela des entreprises ont proposés des devis. Les propositions s'élèvent à environ 18 000 euros HT.

Adopté à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022 A 20 h 00

D39 – DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Désignation de Antoine HENRI, adjoint au Maire.

Le correspondant sera nommé par arrêté du Maire.

D40 – ACHAT D'UN RÉFRIGÉRATEUR A LA CANTINE

Le Maire informe les membres du Conseil de la nécessité d'acheter un réfrigérateur suite à une panne de l'ancien.

Après consultation auprès d'entreprises spécialisées, il est proposé d'acquérir ce matériel auprès de Promocash à Morlaix pour un montant de 1 379 euros HT soit 1 654.80 TTC.

Adopté à l'unanimité.

D41 – CITY PARK

Le lieu d'implantation se trouvera à proximité de la salle de sports. Les travaux démarreront durant les vacances de la Toussaint.

Adopté à l'unanimité.

D42– PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LOCAUX A VELO

Pour information :

Dans le cadre du projet Interreg Experience et par délibération en date du 1^{er} avril 2019, le Conseil de Communauté a approuvé le financement de projets de cyclotourisme, en lien avec des aménagements sur et autour de la Vélodyssée (EV1), notamment entre Morlaix et Plougonven.

Les investissements porteront essentiellement sur l'achat d'équipements vélo, la signalétique et l'aménagement paysager de la Voie Verte.

Pour notre commune, deux box seront implantés près du musée, et deux box seront implantés près de l'église.

Le terrassement sera à la charge de la commune.

Adopté à l'unanimité.

D43-FRELONS ASIATIQUES

Le maire rappelle que La destruction des nids reste à la charge des particuliers.

Le maire propose de voter une participation aux frais de destruction.

Le conseil décide que la commune versera 50 € pour destruction de nid de frelons asiatiques sur production de facture acquittée.

LOTISSEMENT « RUE DU TÉLÉGRAPHE »

Information sur l'évolution de la modification du Plui, l'enquête publique est terminée.

Le Maire est autorisé à solliciter un maître s'œuvre et à démarrer l'opération dès que le nouveau Plui sera exécutoire.

Adopté à l'unanimité.

D44- APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SDEF

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal de la réception du rapport d'activité 2021 du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère. Il invite les membres présents à en prendre connaissance.

Information sur la probabilité d'un budget en très forte hausse pour 2023.

Adopté à l'unanimité.

D45- PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE : MANDAT AU CENTRE DE GESTION

Mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Finistère pour l'engagement d'une négociation en vue de conclure un accord collectif dans le domaine de la protection sociale complémentaire (Santé et prévoyance).

Le Conseil municipal décide de donner mandat au Président du Centre de gestion de la fonction publique du Finistère afin qu'il procède à la négociation et conclue avec les organisations syndicales représentatives le cas échéant un accord collectif adapté aux besoins des collectivités mandataires dans le domaine de la Protection Sociale Complémentaire ;

la validité de cet accord collectif n'engage pas automatiquement la Commune ; et son application au sein de notre collectivité est subordonnée à son approbation par l'assemblée délibérante.

Adopté à l'unanimité.

D46- ADHESION A LA MISSION DE MEDIATION PROPOSÉE PAR LE CENTRE DE GESTION DU FINISTERE (CDG29)

Les centres de gestion (CDG) ont l'obligation de proposer par convention, une mission de médiation préalable obligatoire prévue à l'article L. 213-11 du code de justice administrative. En adhérant à cette mission, la collectivité prend acte que les recours formés contre des décisions individuelles dont la liste est déterminée par décret et qui concernent la situation de ses agents sont, à peine d'irrecevabilité, précédés d'une tentative de médiation.:

Le conseil décide d'adhérer à la mission de médiation du CDG 29. La collectivité rémunèrera le Centre de gestion à chaque médiation engagée au tarif de 500 €. Chaque heure au-delà de 8 heures sera facturée au tarif de 75 €.

Le Maire est autorisé à signer la convention d'adhésion à la mission de médiation proposée par le CDG 29 annexée à la présente délibération, ainsi que tous les actes y afférents.

Information : Un goûter à l'attention des personnes de 68 ans et plus sera offert par la municipalité le samedi 17 décembre à 15 heures à la salle multifonction.

Goûter de Noël à l'attention des personnes de la Commune ayant au moins 68 ans

La commune est heureuse de vous convier au goûter de Noël qui aura lieu Salle Multifonction, le samedi 17 décembre 2022 à partir de 15 heures.

L'invitation concerne les personnes qui résident sur la commune et qui sont nées jusqu'en 1954.

Les conjoints ayant moins de 68 ans peuvent aussi s'inscrire : il leur sera demandé une participation de 15 €

Réponse à faire parvenir en Mairie pour le mardi 6 décembre.

Par * retour du bulletin ci-dessous en mairie

ou * par téléphone au 02 98 79 70 36

ou * par mail : lecloitrestthegonnec@wanadoo.fr

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Accompagnant payant : nom, prénom

Éléments sur la Trame Verte et Bleue portée par Morlaix Communauté / la commune du Cloître St Thégonnec

L'artificialisation des terres et la fragmentation des espaces naturels sont la principale cause de la chute de la biodiversité dans le monde et en France. Ils conduisent notamment à la dégradation et la destruction des habitats naturels et à la perte de la connectivité entre ces milieux, pourtant nécessaire à l'accomplissement du cycle de vie des espèces animales et végétales et au maintien de populations suffisantes et génétiquement diversifiées.

Le territoire s'engage dans la mise en œuvre du programme Trame Verte et Bleue

Face à ce constat et la prise de conscience que la protection d'espaces naturels remarquables ne suffisait pas à enrayer l'érosion de la biodiversité, la démarche Trame Verte et Bleue (ou « TVB ») a été lancée en France et initialement transcrite dans les lois Grenelle (2009, 2010). Elle vise à **contrer la perte de biodiversité en rétablissant les continuités écologiques¹, c'est-à-dire en préservant et en restaurant les milieux naturels qui permettent aux espèces de vivre, de circuler, d'interagir et de se reproduire, et en réduisant les obstacles entravant leurs déplacements.** Toutes les formes de biodiversité sont prises en compte, y compris celle dite « ordinaire » (présente dans notre environnement quotidien). De nombreuses actions peuvent être réalisées en ce sens, par tous. En plus de cela, la TVB permet d'**intégrer l'enjeu biodiversité au cœur des projets de planification et d'aménagements.** Désormais, tous les projets de territoire et les documents d'urbanisme doivent prendre en compte la trame verte et bleue. La préservation des espaces naturels vise en outre à favoriser le bon fonctionnement des écosystèmes et la qualité des nombreux services qu'ils rendent à l'homme (atténuation des pollutions, régulation des inondations, pollinisation naturelle, approvisionnement en aliments et matières premières, cadre de vie, etc).

La trame « verte » correspond aux milieux naturels terrestres et **la trame « bleue »** aux milieux aquatiques et humides. Ces deux composantes formant un ensemble indissociable car certaines espèces nécessitent les deux pour leur cycle de vie. A cela s'ajoute **la trame noire**, qui fait référence à l'obscurité nécessaire à de très nombreuses espèces et qu'il est indispensable de préserver d'une pollution lumineuse excessive.

La trame verte et bleue a d'abord été identifiée au niveau régional mais **c'est au cœur des territoires, à l'échelle locale, que se réalisent la plupart des actions concrètes.** Pour cela, **Morlaix Communauté** a réalisé en concertation, de 2016 à 2019, un diagnostic de notre patrimoine naturel - **pour identifier la TVB de son territoire - et des enjeux environnementaux locaux.** Cela a permis d'élaborer un programme d'actions pour la reconquête de la biodiversité que la collectivité va mettre en œuvre dans les semaines et mois à venir. Elle complétera ainsi les dynamiques déjà à l'œuvre dans le cadre des programmes d'action bassins versants, Breizh'Bocage, Natura 2000, gestion différenciée des espaces verts par les communes, ...) et avancera en collaboration avec les différents acteurs du territoire (communes, associations, PNRA, chambre d'agriculture, etc).

¹* : Les continuités écologiques correspondent aux réseaux de milieux naturels. Elles sont constituées de réservoirs de biodiversité connectés entre eux par des « corridors » écologiques. Ex : un réseau de haies arborées reliant deux massifs boisés.

Morlaix Communauté coordonnera et pilotera la mise en œuvre de certaines actions nécessitant une cohérence territoriale, mais accompagnera aussi les communes, les acteurs socio-économiques et culturels et les différents acteurs souhaitant, y compris les habitants, car le champ d'actions est large et parce que chacun peut agir à son échelle,

Les actions prévues en 2023-2024 sur le territoire de la communauté d'agglomération concerneront la préservation et la restauration de milieux naturels, la préservation de gîtes à faune dans le bâti, l'intégration de la TVB dans les aménagements, la réduction de la pollution lumineuse pour la restauration de la trame noire, l'amélioration des connaissances sur les continuités écologiques, la faune et la flore. Diverses actions de sensibilisation et de formation seront aussi proposées à destination du grand public, des élus et des agents techniques des collectivités. Cela portera notamment sur l'accueil de la biodiversité dans son jardin et en ville, le rôle et les fonctions des zones humides, l'entretien des mares et lavoirs, la construction de nichoirs, des animations naturalistes sur la faune et la flore ...

QUELQUES ACTIONS CONCRETES POUR NOTRE COMMUNE

1- Parcours de l'Eau

Nous possédons au Cloître Saint Thégonnec un original Parcours de l'Eau composé de nombreux lavoirs, quelques puits et des sources naturelles. Quelques citoyens de bonne volonté sont tentés de nettoyer ces lavoirs traditionnels en les débarrassant de la flore envahissante . Ces opérations sauvages sont très néfastes pour la faune grouillante qui s'y trouve. Tous les ans l'association Au Fil du Queffleut et de la Penzé organise avec des bénévoles volontaires des opérations de nettoyage à des périodes propices à la préservation de la biodiversité.

2- City Park

Pour la création de cette surface aménagée, nous avons été vigilant pour assurer la continuité de la perméabilité du sol.

La pelouse destinée aux sports est posée sur un terrassement stabilisé sablonneux. Ainsi l'eau trouvera sa destination naturelle.

3- Arrêt de l'utilisation des pesticides

Depuis déjà plus de 10 ans nous avons banni l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces publics.

Quelques citoyens « chagrin » reprochent les proliférations des Herbes Folles !!! Mais il ne faut pas les confondre avec les détritiques et ordures diverses abandonnés sur les trottoirs.

Nous faisons au mieux pour garder le cadre agréable et aussi préserver la biodiversité.

Antoine HENRY

AMENAGEMENT DE LA CITE

L'équipe municipale poursuit ses actions pour animer la vie du bourg et améliorer le cadre de vie.

1- Maison du 4 place de l'Église

Depuis quelques semaines cette maison entièrement rénovée accueille une nouvelle famille

Pour arriver à ce résultat nous avons mis en place un programme de travaux conséquent:

- Traitement antiparasitaire des boiseries
- En maçonnerie rattrapage des dégradations de façade et carénage des ouvertures porte et fenêtres
- Isolation complète des murs, du plafond et du grenier
- Réfection et peinture de toutes les parties intérieures de la maison
- Remise aux normes de l'installation électrique Sécurité / Raccordement / Radiateurs
- Mise en conformité du réseau plomberie, Installation d'un chauffe-eau et un plan de travail en cuisine
- Pour assurer un chauffage confortable et économique nous avons installé un poêle à granulés en capacité de chauffer toute la maison.

Notre priorité était bien sur l'aménagement intérieur. Mais l'aspect extérieur aujourd'hui peu avenant ne sera pas oublié. Nous avons un projet global de ravalement de tous les bâtiments communaux sous la supervision d'un architecte. Les appels d'offres sont déjà bien avancés et les travaux seront réalisés au printemps prochain quand les conditions climatiques seront favorables.

2- Zone de Loisirs

La première étape de ce projet vient se concrétiser par l'installation du City Park réalisé conjointement avec les nouveaux aménagements de la cour d'École.

Ce mini stade clos, proche de la salle de sports et de l'École offre un éventail varié

- Football
- Handball
- Basket-ball
- Volley-ball

Après concertation et délibération en commission le choix de l'emplacement a été décidé pour lui donner un maximum de visibilité ce qui aura le double avantage d'être très attrayant et aussi limitera les risques de dégradation.

Dans notre projet global nous n'abandonnons pas l'aménagement de verdure reliant le stade de la butte aux activités du bourg.

Calendrier conseiller numérique - Novembre/Décembre 2022



LIEU : MAIRIE DU CLOÎTRE SAINT-THÉGONNEC - CHAQUE MERCREDI : 9H - 12H

NOVEMBRE

Mercredi 16 Novembre : 9h - 12h : Accompagnement individuel (de préférence sur rdv)

Mercredi 23 Novembre :

9h15-10h45 : Acheter sur internet (attention aux arnaques) (1h30)
(Sites inconnus, paiement Paypal, wifi public, carte bancaire virtuelle...)

11h - 12h : Accompagnement individuel (de préférence sur rdv)

Mercredi 30 Novembre :

Ateliers «Créer et gérer ses contenus numériques» (suivi sur 3 séances d'1h à 1h30 - Inscription dès la 1ère séance)

9h15-10h45 : 1/3 : Protéger son ordinateur et se prémunir des virus (1h30)

(Mises à jour de l'ordinateur, logiciel antivirus (Payant ou gratuit ?)...)

11h - 12h : Accompagnement individuel (de préférence sur rdv)



DÉCEMBRE

Mercredi 07 Décembre :

9h15 - 10h45 : 2/3 : Mieux utiliser son ordinateur (1h30)

(Dossier téléchargements, raccourcis, savoir où vont les pièces jointes, paramétrer son navigateur...)

11h - 12h : Accompagnement individuel (de préférence sur rdv)



Mercredi 14 Décembre :

9h15 - 10h45 : 3/3 : Trier et organiser ses fichiers (1h30)

(photos, documents, téléchargements)

11h - 12h : Accompagnement individuel (de préférence sur rdv)

Mercredi 21 Décembre : 9h - 12h : Accompagnement individuel (de préférence sur rdv)

ATELIERS UNIQUEMENT SUR RDV. PLACES LIMITÉES. ORDINATEUR POUVANT ÊTRE FOURNI SUR DEMANDE.
CONTACTER DAVID AU **06.22.63.18.50** OU PAR MAIL : **CONSEILLER.NUMERIQUE@PLOURIN-MORLAIX.BZH**

Nouvelle Assistante Maternelle

Madame Marion COET

4Place de l'Église au Cloître Saint-Thégonnec

Téléphone : 0 6 29 4510 49



Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT

Depuis le 15 Octobre, nous accueillons dans notre commune une nouvelle Assistante Maternelle. Elle possède l'agrément requis depuis le 24/05/22

Cet agrément est en cours de traitement pour son transfert à sa nouvelle adresse

Elle peut accueillir 4 enfants, soit :

- 1 bébé + 1 enfant qui marche + 2 enfants autonomes dans la gestion des escaliers

INFORMATIONS DIVERSES

Campagne de collecte et de recyclage de nos anciens téléphones mobiles

Cette campagne, initiée par le Conseil Départemental, se déroulera du 21 novembre 2022 au 21 janvier 2023. Elle est menée en partenariat avec l'entreprise Orange et l'association Emmaüs Internationale.

Il sera possible de déposer les anciens téléphones portables dans des boîtes prévues à cet effet, en Mairie.

Les « Confidentialités » seront effacées.

Rencontres avec le Breton

Elles se tiennent **le vendredi de 14 heures à 16 heures.** Où ?

Dans la salle polyvalente. Accessibles à qui ?

A toutes et à tous, aux non bretonnants, aux débutants, à ceux qui parlent breton...

Est-ce trop tard pour rejoindre le groupe ?

Absolument pas, sans inscription, sans cotisation.

France service

Ce service, totalement gratuit pour les utilisateurs, est en place depuis un peu plus d'un an.

Les permanences se tiennent **tous les quinze jours en mairie, le mardi, de 9 heures à midi.**

L'accueil ne nécessite pas de prise de rendez-vous, et peut se tenir dans une autre mairie : Plourin, Pleyber, Plougonven, Plounéour ou Lannéanou.

Les personnes qui assurent ces permanences accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives, et sont en capacité d'apporter une aide sur des points tels que les retraites, la poste, la MSA, les finances publiques, pôle emploi, les allocations familiales, l'assurance maladie etc...

Pour davantage de précisions, il est toujours possible d'appeler en Mairie, ce service est ouvert à tous, alors, en cas de difficulté administrative, n'hésitez pas à le consulter.

Conseiller Numérique Informatique

Vous souhaitez une aide en informatique, venez en Mairie le mercredi, de 9 heures à midi, David, l'informaticien du groupement de communes* vous accueillera, et vous aidera à résoudre votre problème. N'hésitez surtout pas : il est à disposition de tous et en particulier de ceux qui ont des difficultés avec l'informatique. Vous ne possédez pas d'ordinateur : tant pis, il en mettra un à votre disposition. Il pourra vous inculquer les bases.

Possibilité de renseignement sur les disponibilités du conseiller numérique en appelant la Mairie.

*Plourin, Pleyber-Christ, Lannéanou, Le Cloître.

Salon du livre

Comme tous les ans, le Musée du LOUP organise son salon du livre le **10 février prochain, dans la salle polyvalente.**

Le salon est ouvert à tous en entrée libre.

Sans doute, vous n'y rencontrerez pas le loup, (encore que..!) photographié sur la commune le 10 mars 2022. C'était dans les Cragous.



10-03-2022 01:59:55

Calendrier des animations à venir

Animation	date	Organisateur
Concert de Gilles SERVAT	18 décembre 2022	Association la Souris Noire
Trail de nuit « entre chien et loup »	7 janvier 2023	Redeg 29
Voeux à la population	14 janvier 2023	Municipalité
Récupération feraille	21 janvier 2023	Amicale laïque
Salon du livre	19 février 2023	Musée du Loup
Trail nature	19 février 2023	Amicale laïque
« Salon contes légendes et Fantasy	7 mai 2023	Association les chiens noirs
Kermesse	Juin 2023	Amicale laïque

L'association Au fil du Queffleuth et de la Penzé

Créée en 1992, l'association "Au fil du Queffleuth et de la Penzé" ("Au fil" en abrégé) anime et valorise le patrimoine naturel et culturel du Pays de Morlaix entre Monts d'Arrée et Baie de Morlaix.

"Au fil" est une association intercommunale qui recouvre les 5 communes du Cloître, de Pleyber-Christ, Plounéour-Ménez, Plourin-lès-Morlaix et Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner. Chaque commune a par statut 2 membres de droit au conseil d'administration.

Pour les 5 communes adhérentes, l'association est en charge de l'entretien et le balisage des sentiers de randonnées pédestres (25 circuits) et VTT (15 circuits). Pour Le Cloître, les sentiers concernés sont les suivants :

- Circuit de Riboul an Dour (2.2 km)
- Riboul Potic (4.5 km)
- Les chevreuils de Kermorgant (8.2 km)
- La Roche Saint-Barnabé (12.2 km)
- Sur les traces du loup (13 km)
- La réserve du Cragou (13.3 km)
- Les circuits VTT no 3, 5 et 7

"Au fil" a édité courantes 2022 cinq plaquettes dédiées à chacune des cinq communes intitulées "Au fil des sentiers...". Chaque plaquette comprend la cartographie complète des chemins de la commune, disponible en mairie.

Au-delà de la "mission historique" d'entretien des sentiers des 5 communes adhérentes, Au fil a étendu son périmètre géographique à l'ensemble du territoire de Morlaix et enrichi son activité.

L'association Au fil propose 2 thèmes d'intervention :

- **La gestion et l'aménagement des sentiers et espaces naturels.** A titre d'exemples :
 - Balisage des 16 circuits de l'espace VTT Morlaix-Monts d'Arrée
 - Entretien et balisage des sentiers de Plougonven
 - Prat ar Gaor à Plourin-lès-Morlaix : ancienne prairie irriguée gérée par Au fil, qui sert de support de sensibilisation et d'animation sur les zones humides.
 - Entretien des périmètres de protection de captages d'eau pour le compte de Morlaix Communauté
- **L'éducation et la médiation à l'environnement et au patrimoine.** Au fil organise des animations scolaires et des animations grand public : balades et ateliers dans des espaces naturels ou des sites patrimoniaux, animations scolaires, chantiers de bénévoles, organisation ou participation à des manifestations. A titre d'exemples :
 - Club Nature à destination des enfants de 8 à 12 ans
 - Participation au programme pédagogique de Morlaix Communauté à destination des scolaires sur les thèmes de la biodiversité, de l'énergie, du développement durable des déchets et de l'eau
 - Entretien de 2 lavoirs au Cloître grâce à l'organisation d'un chantier de bénévoles
 - Jeu de piste sur le lin dans le cadre des Journées du Patrimoine
 - Organisation d'une balade contée dans le cadre des Rues en Scène à Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le blog de l'association :

<https://aufilduqueffleuthetdelapenze.over-blog.com/>

Sylvain Chamley

Représentant du Cloître au Conseil d'administration d'Au fil

INFORMATIONS MORLAIX-COMMUNAUTE.

- **Allégez votre poubelle avec le compostage**

19 € remboursés par Morlaix Communauté pour l'achat d'un composteur dans un magasin partenaire de Morlaix Communauté

<https://bit.ly/3bPoulE>

- **Broyez vos végétaux**

100 € max remboursés sur la 1^{re} location d'un broyeur auprès d'un magasin partenaire puis 25 € remboursés à chaque nouvelle location par Morlaix Communauté

<https://bit.ly/3qGFmYQ>

- **Passez à la tonte mulching**

50 € remboursés pour l'achat d'une tondeuse mulching auprès d'un magasin partenaire

<https://bit.ly/35kPr6s>

- **Gratuité des transports**

Tout le réseau Linéotim est gratuit !*

→ Transport scolaire, à la demande, service pour les personnes à mobilité réduite, lignes urbaines et interurbaines. Le moment de revoir nos modes de déplacement et d'opter pour des déplacements plus verts !

*Sauf Vélinéo (location de vélos à assistance électrique)

www.lineotim.com

- **Rénovez, on vous aide !**

Morlaix Communauté porte un vaste programme d'aides pour la rénovation des habitats sur le territoire de Morlaix Communauté.

Un numéro unique : 02 98 15 32 32

- **Défi des foyers [presque] zéro déchet**

Prêt à vous lancer dans l'aventure ? Morlaix Communauté vous accompagne gratuitement dans la réduction de vos déchets. Profitez d'un coaching personnalisé avec un état des lieux de votre poubelle et les conseils adaptés. Ateliers en groupe pour fabriquer vous-même vos produits.

Prochain départ en février.

Places limitées – Inscrivez-vous vite à zerodechet@agglo.morlaix.fr – 0 800 130 132 (n° vert - Gratuit)

Retrouvez la vidéo explicative -> <https://bit.ly/3QLGUft>

L'école des années 1960-1970

Une journée d'école :

9h ! La cloche tintait... Le cérémonial était partout le même, dire bonjour à la maîtresse, se mettre en rang par deux, subir l'inspection des cheveux à cause des poux également pour la propreté des mains. Franchir la porte de la classe sans précipitation et en silence, ensuite gagner sa place et debout, attendre que tout le monde soit installé. On commençait selon le jour, la leçon de morale ou l'instruction civique qui avait pour but d'enseigner les droits et les devoirs de tout être humain et de tout citoyen, elle s'accompagne d'une discipline laissant peu la parole aux élèves. On passait ensuite à la dictée, puis la grammaire. Après la récréation, c'était le calcul qui faisait une large place au calcul mental. L'Après-midi on apprenait selon les jours, l'histoire, la géographie ou les sciences naturelles. La pause récréation, on se dégourdissait les jambes en jouant à la marelle, le saute-mouton, le colin maillard, le sauté à la corde, l'élastique, la balle. Les garçons préféraient les billes, les osselets et la bagarre. Le sport, on ne connaissait guère. On terminait la journée de classe par la récitation, le chant ou les travaux manuels. 17h ! La cloche tintait... Fin de la journée.

Description d'une classe :

La mixité n'était pas encore la règle. Tous les écoliers et les enseignants étaient habillés d'une blouse. Sur le dessus du pupitre, une place était prévue pour le crayon mine, le porte-plume, la gomme et la règle en bois ; à droite un emplacement était creusé pour recevoir le petit encrier blanc qui nous servait toute l'année. Face aux élèves, une estrade où se trouvait le grand bureau en bois de la maîtresse et sur le mur le tableau noir, des craies, un chiffon et aussi la carte de France avec ses régions, ses départements ses massifs montagneux, ses plaines, ses fleuves...Un élément incontournable, le poêle à charbon trônait dans la classe. Tous les jours

deux élèves étaient chargées d'allumer le feu, chercher le charbon, essuyer le tableau, remplir les encriers.

Mai 68 :

La rentrée des classes 68-69, l'influence de mai 68 est visible. Les blouses n'étaient plus obligatoires, les filles pouvaient porter des pantalons sans jupe dessus, les cours de morale disparaissaient, le stylo bic côtoyait plume et encrier et la mixité dans les écoles faisait son apparition. Les années 69 et 70 bousculaient le quotidien des écoliers. La modernisation de la société commençait.

Histoire de l'école du cloître :

Une maison « école des garçons » comportant un bâtiment de deux classes et l'habitation de l'instituteur, bâtie en 1885 d'après les plans de l'architecte Guimar, de Morlaix, devient en 1991, le Musée du Loup. Le projet pour une école de filles proposé en 1914 par l'architecte Croissant de Carhaix, ne voit pas le jour. Un nouveau projet dû à l'architecte C.Penther, de Morlaix, est réalisé en 1923 dans la partie sud-est du bourg, devient en 1972 l'école communale du cloître. Elle est notre école d'aujourd'hui.



Brigitte Merrer